



ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS

www.osar.ch

Rapport annuel 2021

« Notre engagement pour
les personnes réfugiées »

Chère lectrice, cher lecteur,



Lukas Flückiger
Président de l'OSAR



Miriam Behrens
Directrice de l'OSAR

Plus de 84 millions de personnes sont aujourd'hui déracinées dans le monde. Une tendance en hausse. En même temps, le nombre de requérant-e-s d'asile qui arrivent en Europe et en Suisse reste très bas, même s'il a augmenté de 2020 à 2021. Ceci s'explique entre autres par la levée des restrictions sur la circulation des personnes imposées dans de nombreux États Schengen pour endiguer la pandémie de Covid-19. Malgré les besoins urgents des personnes en quête de protection, il n'existe presque pas de possibilités de se rendre en Europe de manière sûre et légale. C'est pourquoi nous avons renforcé en 2021 notre engagement pour augmenter les voies d'accueil humanitaires et en avons fait une priorité. La Conférence internationale sur la réinstallation, que l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a coprésidée avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), tout comme la campagne annuelle des Journées du réfugié étaient consacrées à ce thème (voir p. 4 et 5). Grâce aussi à l'engagement de l'OSAR, le Conseil fédéral a décidé de poursuivre le programme de réinstallation en 2022 et 2023 et d'accueillir jusqu'à 1600 réfugié-e-s particulièrement vulnérables en Suisse.

L'Afghanistan a constitué une autre de nos priorités. Après la prise de pouvoir des talibans en août 2021, nous avons été contacté-e-s par des centaines de personnes désespérées qui souhaitent quitter le pays ou aider leurs proches à le faire (voir p. 6 et 7). Face à l'urgence de la situation, notre équipe responsable s'est engagée à conseiller ces personnes sur l'obtention de visas humanitaires, à soutenir les représentant-e-s juridiques et à répondre aux questions de la population civile.

L'année dernière, une évaluation externe de la mise en œuvre des procédures d'asile accélérées a pointé les lacunes du nouveau système introduit en mars 2019. L'évaluation a confirmé les nombreuses critiques déjà émises par l'OSAR en février 2020 : la pression excessive sur l'accélération affecte la qualité des décisions prises par le SEM. Avec pour conséquence le risque de priver les personnes vulnérables d'une protection nécessaire. L'OSAR continuera donc à suivre d'un œil critique le travail des autorités et des tribunaux (voir p. 8).

Enfin, nous avons pu poursuivre avec succès notre offre de formation pour jeunes et adultes, malgré les restrictions dues à la pandémie de Covid-19. Au total, 172 formations ont été dispensées dans seize cantons en Suisse, avec la participation indispensable de réfugié-e-s (voir p. 10 et 11).

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donatrices et donateurs pour leur précieux soutien. Un grand merci également à nos membres, à nos partenaires, à nos interlocutrices et interlocuteurs auprès des autorités ainsi qu'aux bénévoles qui s'engagent pour les droits des personnes réfugiées dans le cadre des Journées du réfugié. Sans vous, l'OSAR ne pourrait remplir sa mission. Merci de votre confiance.

Page de couverture :

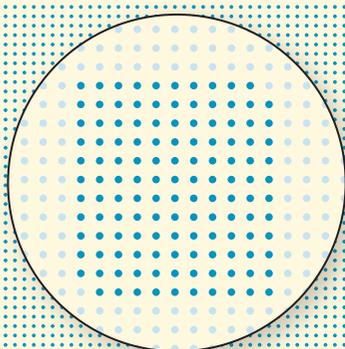
Hamed Rezaii est originaire d'Afghanistan. Il est arrivé en Suisse en 2016 et a obtenu le statut d'admission provisoire (permis F). © Djamila Grossman

Chiffres clés 2021

84 millions

de personnes déracinées à travers le monde en raison de persécutions, de conflits et de violences.

[2020 : 80 millions, +5%]¹



650 000

demandes d'asile déposées en Europe.

[2020 : 490 000, +30%]²



14 928

demandes d'asile déposées en Suisse.

[2020 : 11 041, +35,2%]²



5369

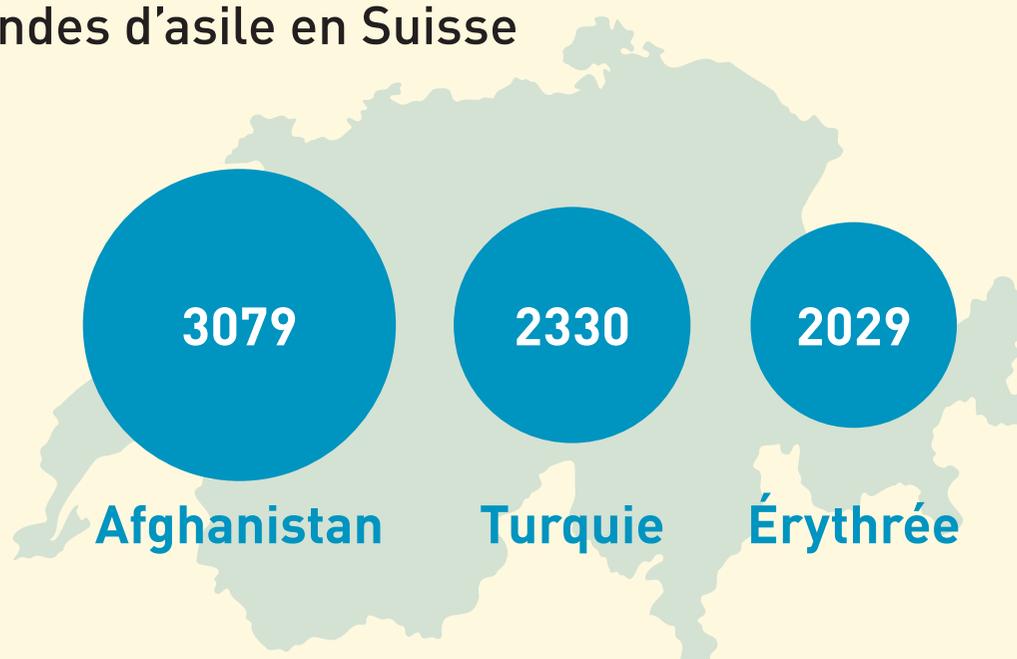
octrois de l'asile en Suisse.

[2020 : 5409, -0,7%]²

• = environ 5000 personnes

Sources : ¹UNHCR / ²SEM

Principaux pays d'origine des demandes d'asile en Suisse



Sources : SEM



Accent : voies d'accès légales

L'OSAR intervient auprès de la Confédération et des cantons pour plus de voies d'accès légales

Renforcer les voies d'accès légales et en particulier les places de réinstallation ont été une des priorités de l'OSAR en 2021. Elle s'est engagée dans ce sens à différents niveaux.

Les places de réinstallation mises à disposition dans le monde n'ont cessé de diminuer ces cinq dernières années, malgré l'augmentation des besoins. Face à ce constat alarmant et à la catastrophe humanitaire en Afghanistan, l'OSAR est directement intervenue auprès de la Confédération et des cantons afin d'obtenir une augmentation des contingents suisses de réfugié-e-s. Elle s'est pour cela appuyée sur une prise de position solide, dans laquelle elle montre comment l'accès à la protection et à la sécurité en Suisse peut être amélioré durablement pour les réfugié-e-s particulièrement vulnérables. L'OSAR plaide en particulier pour renforcer et consolider les programmes de réinstallation, faciliter la délivrance des visas humanitaires et le regroupement familial ainsi que pour mettre en place de nouvelles voies d'accueil sûres en Suisse. L'OSAR s'est aussi engagée pour ces revendications au Parlement (voir p. 9), en initiant et en soutenant diverses interventions. Dans le cadre du projet sur le développement controversé de Frontex, elle a proposé entre autres une augmentation du contingent de réinstallation comme mesure de compensation. Cette mesure a d'abord largement été soutenue mais a finalement échoué face à l'opposition du Conseil des États.

Au printemps 2021, le Conseil fédéral a approuvé le programme suisse de réinstallation pour 2022 et 2023,

comprenant un total de 1600 places. Grâce à l'engagement de l'OSAR et à celui d'autres actrices et acteurs, le Conseil fédéral a en outre autorisé l'accueil jusqu'à un maximum de 300 réfugié-e-s supplémentaires – une compensation pour les contingents non épuisés pour 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. Suite à la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan en août 2021, la Confédération a adopté une position ferme et n'a évacué de Kaboul que le personnel local de la DDC et leurs familles. Une mesure totalement insuffisante aux yeux de l'OSAR compte tenu de la situation dramatique et des possibilités de la Suisse. L'OSAR a donc intensifié ses efforts pour obtenir de la Confédération et des cantons une augmentation du contingent de réinstallation et l'octroi d'une protection aux personnes réfugiées afghanes. Elle a ainsi demandé au Conseil fédéral d'agir par le biais d'une pétition de différentes ONG, a eu des échanges avec des villes et des églises disposées à apporter leur aide, a fait du lobbying au Parlement et s'est également engagée en tant que membre de la Commission fédérale des migrations. La Conférence internationale sur la réinstallation, que l'OSAR a coprésidée, a également été l'occasion d'échanger sur le renforcement du programme de réinstallation (voir p. 5).

L'OSAR copréside la Conférence mondiale sur la réinstallation

Organisée sous l'égide du UNHCR et coprésidée par l'OSAR et le SEM, la plus grande conférence mondiale sur le thème de la réinstallation s'est tenue du 22 au 24 juin 2021.

La conférence ATCR («Annual Tripartite Consultations on Resettlement») encourage les échanges sur les thèmes de la réinstallation et de l'accueil humanitaire et vise à faire émerger des approches et objectifs communs. L'événement, qui s'est déroulé en visioconférence au vu de la pandémie, a réuni plus de 250 représentant-e-s des gouvernements, membres d'ONG, actrices et acteurs internationaux et des réfugiés-e-s réinstallé-e-s. L'OSAR y a tenu le rôle d'hôte, conjointement avec le SEM et le UNHCR. Elle a regroupé et coordonné les intérêts de la société civile en Suisse et au niveau international, avant de les présenter à la conférence. Pour la première fois, la voix directe des personnes réfugiées s'est aussi faite entendre.

La conférence a mis l'accent sur les conséquences dramatiques du Covid-19 dans les programmes mondiaux de réinstallation. Les fermetures de frontières et les restrictions du trafic aérien dues à la pandémie ont fortement limité les départs et les missions d'évaluation des pays d'accueil. Le programme de réinstallation a

presque été interrompu et les personnes réfugiées n'ont pas pu être placées en sécurité. Comme dans d'autres domaines, les processus numériques ont contribué à la mise en œuvre du programme. De tels processus pourraient également servir à l'avenir. En plus du Covid-19, les participant-e-s à la conférence ont également discuté de projets innovants sur les voies d'exil sûres. La nécessité d'accroître la participation des réfugié-e-s dans les processus décisionnels concernant la réinstallation sur tous les niveaux a aussi été soulevée. Cela ne rendra le travail des autorités, du UNHCR et des ONG que plus efficace et légitime. La conférence s'est achevée par les discours du Haut-Commissaire du UNHCR Filippo Grandi, de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et de la directrice de l'OSAR, Miriam Behrens.

« Nos expériences et perspectives ont apporté une plus-value aux discussions dans le cadre de la Conférence ATCR. »

L'avocate Rez Gardi a participé en tant que réfugiée à la Conférence ATCR. Elle était impliquée dans l'élaboration du programme de l'événement et a apporté son point de vue en tant qu'intervenante directe, au côté des représentant-e-s étatiques, des ONG et du UNHCR.



© Rez Gardi

Journées du réfugié : pour un regroupement familial sans restrictions

Avec sa campagne des Journées du réfugié 2021, l'OSAR s'est engagée à faciliter l'accès au regroupement familial pour les personnes réfugiées et à en supprimer les restrictions existantes.

La campagne des Journées du réfugié a été lancée en avril 2021, sous le slogan percutant « Vivre ensemble est un droit. Pour les familles réfugiées aussi. » Avec une campagne d'affichage dans les grandes villes de Suisse et une campagne digitale multicanale, l'OSAR visait à sensibiliser le grand public aux obstacles du regroupement familial chez les personnes réfugiées. Des vidéos explicatives et des récits de vie ont été publiés à cet égard sur le site de la campagne www.journeesdurefugie.ch et sur les réseaux sociaux, en collaboration avec différentes agences. Plus de 50 événements se sont aussi tenus durant le week-end du 19 et 20 juin des Journées du réfugié, grâce à l'engagement des nombreux groupes de bénévoles. Un reportage télévisé sur le thème du regroupement familial a également été réalisé par la chaîne alémanique SRF dans son émission « Mitenand », en coordination avec l'OSAR et la Croix-Rouge suisse. Au total, la campagne sur les réseaux sociaux a atteint plus d'un million de personnes.



Affiche de la campagne des Journées du réfugié 2021. © coupdoeil



Afghanistan

Expertise et information sur la situation dramatique sur place

La situation en Afghanistan s'est détériorée depuis la prise de pouvoir par les talibans le 15 août 2021. Tant pour le travail de l'analyse-pays que pour le domaine juridique et le département de la communication, la protection des personnes ayant fui l'Afghanistan a constitué une priorité en 2021.

L'analyse-pays de l'OSAR observe et évalue depuis des années les développements politiques en Afghanistan et la détérioration des droits humains qui en résulte. Depuis la prise du pouvoir par les talibans, les femmes, les journalistes, les anciennes forces de sécurité afghanes, les personnes qui ont « collaboré » avec l'Occident ou celles accusées de « comportement occidental » ainsi que les minorités chiites sont particulièrement persécutées. En 2021, l'analyse-pays a publié neuf rapports pays sur l'Afghanistan, dont une mise à jour des profils à risque et des conditions de sécurité, et a continué d'apporter des renseignements sur des cas individuels dans le cadre de la procédure d'asile. Par son travail, l'analyse pays contribue à mettre en évidence le fait que ces personnes ont droit à une protection et qu'il faut leur accorder un statut de séjour en Suisse.

Informations récentes et fiables

Outre le travail de l'analyse-pays, l'OSAR a également réagi sur un autre plan à la crise en Afghanistan. Ses expert-e-s en droit d'asile et en communication ont notamment été très impliqués-e-s. L'OSAR a publié sur son site Internet des informations fiables, actuelles et utiles, qui s'adressent aussi bien aux personnes en quête de protection qu'au grand public. Une info en continue sur l'évolution de la situation

en Afghanistan y a également été mise en place. Enfin, une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée pour inciter la Suisse et l'Europe à accueillir davantage de réfugiés-e-s afghans-e-s et à leur offrir une protection.

Les autres priorités de l'analyse-pays

En plus de l'Afghanistan, l'analyse-pays a continué à étroitement suivre en 2021 les développements dans des pays où la situation des droits humains reste préoccupante et qui figurent parmi les principaux pays d'origine des personnes qui demandent l'asile en Suisse. Dans ces pays, qui comprennent la Syrie, l'Éthiopie, l'Érythrée, l'Irak, l'Iran, la Turquie et le Pakistan, les femmes ont continué à être victimes de violence fondée sur le genre, avec des milliers de femmes tuées par des proches pour avoir « déshonorées » la famille. Peu d'améliorations ont été également observées dans le traitement des personnes LGBTQI, qui continuent à être victimes de violences, de discriminations et voire même de détentions en raison de leurs orientations sexuelles.

Des centaines de personnes sont rassemblées devant l'aéroport international de Kaboul en Afghanistan, après la prise de pouvoir des talibans, août 2021. © Keystone/AP

Consultation juridique : informer et orienter

Michael Pfeiffer assure la consultation juridique de l'OSAR les mardis et jeudis après-midi, en tournus avec d'autres collègues juristes. En 2021, 667 des 1570 demandes de renseignements adressées à l'OSAR par téléphone ou par écrit ont porté sur l'Afghanistan.

Quelles étaient les préoccupations des appelant-e-s ?

Depuis la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, les personnes afghanes résidentes en Suisse se sont faites énormément du souci pour leurs proches resté-e-s au pays et nous ont donc contacté-e-s. Elles souhaitent savoir comment aider leur famille à sortir du pays ou comment obtenir un visa humanitaire. En dehors de cette crise, les appels reçus durant l'année portaient sur des thématiques très diverses, comme les possibilités de voyager, de changer de canton, de travailler ou le règlement Dublin.

Que répondez-vous aux Afghan-e-s concernant l'obtention d'un visa humanitaire ?

Au vu de la pratique extrêmement restrictive de la Suisse sur la délivrance des visas humanitaires, nous sommes contraint-e-s de leur dire que les chances de voir aboutir leurs demandes sont minimales. Nous les orientons malgré tout comme nous pouvons, en leur indiquant les conditions exigées pour obtenir un visa humanitaire : un lien avec la Suisse, une mise en danger immédiate, concrète et très sérieuse, le tout devant être bien documenté. Nous leur conseillons aussi de prendre directement rendez-vous avec une ambassade suisse à l'étranger.

Dans l'ensemble, quel est le profil des personnes qui vous contactent ?

Ce sont majoritairement des résident-e-s suisses, qui connaissent quelqu'un qui relève du domaine de l'asile, par exemple un maître de stage, une voisine ou un ami. Il y a aussi passablement d'assistant-e-s sociaux et de personnes requérantes d'asile. En moyenne, 95 pour cent des appels proviennent de Suisse et 5 pour cent de l'étranger.



Michael Pfeiffer, juriste à l'OSAR, répond aux questions posées par son interlocuteur sur les conditions d'obtention d'un visa humanitaire. © OSAR

Comment vous sentez-vous après une consultation juridique téléphonique ?

Je ressens un fort sentiment d'impuissance pour tout ce qui touche aux demandes de visas humanitaires des Afghan-e-s. D'un autre côté, je me sens utile lorsque je parviens à transmettre des informations claires à mes interlocutrices et interlocuteurs ainsi qu'à les orienter. Ils m'en sont toujours très reconnaissants.



74 demandes médias

sur un total de 266 ont porté sur l'Afghanistan



57 demandes de renseignements

sur des cas individuels auprès de l'analyse-pays sur un total de 517 ont porté sur l'Afghanistan



667 demandes de renseignements

adressées à la consultation juridique sur un total de 1570 ont porté sur l'Afghanistan

Le taux d'aboutissement du Tribunal administratif fédéral s'élève à

22%

Un réfugié kurde d'Irak présente ses motifs de fuite dans un centre fédéral pour requérant-e-s d'asile. © OSAR

30%

des décisions du SEM font l'objet d'un recours

1/3

des dossiers analysés présentent de graves déficiences

Procédure d'asile

Procédure d'asile : améliorer la qualité et l'équité

La rapidité et la pression du temps affectent la qualité des décisions d'asile du SEM. Ce constat, tiré par une évaluation externe sur la procédure accélérée, confirme largement les critiques déjà formulées par l'OSAR.

L'objectif de l'OSAR est que toutes les demandes d'asile soient si bien examinées au cours de la procédure que les personnes qui sont menacées dans leur pays d'origine obtiennent une protection et un droit de séjour. Dans ce contexte, elle a examiné l'évaluation du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) sur la mise en œuvre de la procédure accélérée entre le 1^{er} mars 2019 et le 31 décembre 2021, mandatée par le SEM et publiée en août 2021. Elle l'a exposée à ses propres conclusions dans une prise de position, venant confirmer son bilan de février 2020 : l'accélération des différentes étapes de la procédure est encore trop fortement et trop unilatéralement priorisée.

Trop de décisions sont prises sous la pression du temps, ce qui nuit à leur qualité. Pour un tiers des décisions du SEM examinées, le CSDH juge en outre les dossiers lacunaires, notamment parce que les motifs de fuite et l'état de santé des requérant-e-s n'ont pas été suffisamment tirés au clair. Ceci pouvant mener à des décisions d'asile erronées et à des violations des droits fondamentaux. De plus, la pratique n'est pas encore uniforme entre les six régions d'asile, ce qui conduit à une inégalité de traitement des requérant-e-s d'asile. Pour l'OSAR, il y a donc encore une grande nécessité d'agir ; il est impératif d'accorder une plus grande attention à l'équité et à la qualité des procédures afin que la mise en œuvre équilibrée promise soit réellement garantie. En outre, l'OSAR demande que les domaines non couverts par l'évaluation externe soient inclus dans un projet de suivi. Il s'agit avant tout des procédures de Dublin, des décisions de non entrée en matière ainsi que de l'identification des personnes ayant des besoins particuliers.

La même année, l'OSAR a poursuivi ses contacts réguliers avec les autorités et a renforcé les échanges entre les bureaux de consultation juridique pour requérant-e-s d'asile. Toujours en vue d'améliorer la qualité des procédures d'asile. Dans ce même but, elle a continué d'élaborer et de publier des documents de base à l'intention de la protection et du conseil juridique et a organisé deux formations continues spécifiques à leur intention. Elle a en outre continué d'analyser systématiquement la jurisprudence des tribunaux suisses et européens et d'informer la protection juridique par le biais de newsletters et de jugements novateurs.

« La pression sur l'accélération des procédures d'asile pèse sur les décisions du SEM. Les autorités doivent consacrer plus de temps à clarifier les motifs de fuite, car des décisions erronées peuvent coûter des vies humaines. En cas de doute, les décisions devraient être prises en faveur des réfugié-e-s. »



Miriam Behrens, directrice de l'OSAR

Politique au parlement

Les sessions parlementaires ont été au cœur du travail d'information et de lobbying de l'OSAR : elle a élaboré des argumentaires, des recommandations et des propositions de modification pour près de 80 projets de loi.

L'année politique 2021 a été marquée d'une part par la catastrophe humanitaire en Afghanistan. L'engagement en faveur des personnes réfugiées afghanes et des voies d'accès légales à une protection en Suisse a donc aussi constitué l'une des priorités du travail politique de l'OSAR (voir p. 4). Elle s'est par ailleurs beaucoup occupée des incidents violents survenus dans certains centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile. L'OSAR a aidé l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer à enquêter sur le sujet. Elle a notamment milité pour la création d'un bureau externe et indépendant de gestion des plaintes. À côté de cela, elle s'est aussi engagée en faveur du premier Parlement suisse des réfugié-e-s. Mais ce sont surtout les sessions de l'Assemblée fédérale qui ont été au centre de son travail d'information et de lobbying. L'OSAR a notamment fourni des informations de fond aux membres du Conseil National et du Conseil des États, aux groupes parlementaires et aux commissions consultatives. Elle a en outre élaboré des argumentaires, des recommandations et des propositions de modification pour près de 80 objets et projets de loi.

Pour toute une série d'entre eux, on observe au cours de la présente législature un schéma récurrent au Parlement : après avoir trouvé une majorité au Conseil national,

de nombreuses interventions recommandées et soutenues par l'OSAR ont fini par échouer au Conseil des États qui a régulièrement bloqué les améliorations du statut juridique et de la sécurité juridique des personnes en quête de protection ou même imposé de nouveaux durcissements. Sur la pression de la Chambre basse, le Parlement a ainsi créé une interdiction générale de voyager pour les titulaires d'une admission provisoire, sans adopter les exceptions introduites par OSAR que le Conseil national avait précédemment approuvées. L'OSAR va donc maintenant redoubler d'efforts pour créer un statut de protection positif en lieu et place de l'admission provisoire. Le Conseil des États s'est aussi prononcé contre la suppression de la détention administrative pour les mineur-e-s que l'OSAR avait pourtant réussi à défendre au Conseil national. L'engagement de l'OSAR en faveur des jeunes requérant-e-s d'asile débouté-e-s a abouti à un résultat intermédiaire positif : le Conseil national a accepté d'autoriser désormais les personnes concernées à terminer la formation entamée. La Chambre haute a également refusé de rendre le regroupement familial des personnes vulnérables encore plus compliqué, une mesure que le Conseil des États a tenté d'imposer contre l'avis de l'OSAR. Celle-ci n'a par contre pas été entendue par le Parlement au sujet de deux modifications de la loi qui restreignaient selon elle les droits fondamentaux de façon disproportionnée, à savoir d'une part le droit accordé aux autorités suisses d'accéder aux appareils portables des requérant-e-s d'asile afin de contrôler leur identité et d'évaluer des données même particulièrement sensibles, d'autre part l'autorisation d'imposer de force des tests antigéniques à des personnes en détention préparatoires pour l'exécution du renvoi.

Politique européenne

Rapports et analyses sur l'Italie, la Croatie et la Grèce

2021 a été une année mouvementée au niveau européen, marquée par des tensions, des refoulements et des durcissements aux frontières extérieures de l'UE. L'OSAR observe ces évolutions avec beaucoup d'inquiétude.

La situation est tendue aux frontières extérieures, la forteresse Europe s'étant institutionnalisée encore davantage. Les événements tragiques survenus à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne, ainsi que les refoulements violents pratiqués par la police croate, n'ont été que la pointe de l'iceberg. Le climat s'est à nouveau durci dans plusieurs pays

pour les organisations de défense des droits humains. Le tollé à propos de ce durcissement ou des morts qu'entraîne la politique d'asile dominante s'est atténué de lui-même.

En 2021, l'OSAR s'est aussi penchée de près sur la situation des requérant-e-s d'asile et des personnes ayant obtenu une protection dans plusieurs pays. Elle a ainsi publié en juin une mise à jour du rapport sur l'Italie ; cette dernière analysait la situation dans le pays après l'ère Salvini et démontrait la divergence encore forte entre la loi et la pratique. L'OSAR a aussi étayé par une analyse juridique les conditions indignes dans lesquelles l'État grec abandonne sans le moindre soutien les personnes bénéficiant d'un statut de protection en Grèce. Enfin en décembre, elle a publié un rapport sur le traitement des maladies psychiques des requérant-e-s d'asile et des personnes bénéficiant d'un statut de protection en Croatie, concluant qu'il n'existe guère de possibilités de traitement adéquat à long terme. Au niveau européen, le tableau est donc globalement sombre ; il est plus que jamais nécessaire de le mettre par écrit et de l'encadrer juridiquement. L'OSAR poursuivra ce travail en 2022.



Ateliers pour jeunes

La rencontre entre des élèves réfugié-e-s et suisses, une expérience unique

Avec le projet « Prisma », le département Formation de l'OSAR réunit des jeunes avec et sans expérience de la migration forcée afin d'aborder ensemble le thème de l'intégration. Ceci dans le but de lutter contre les discriminations. Cet atelier unique en son genre, dispensé cinq fois en 2021, a pleinement atteint ses objectifs selon une évaluation externe publiée en août 2021.

Le projet d'intégration « Prisma » privilégie la rencontre personnelle et l'échange mutuel entre des élèves du secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) qui ont grandi en Suisse et des jeunes du même âge qui ont migré ici, dont quelques réfugié-e-s en classe d'intégration. Durant une journée, les formatrices et formateurs de l'OSAR encouragent et stimulent les adolescent-e-s à échanger et réfléchir au concept d'intégration, aux valeurs fondant une société tolérante, le tout en interrogeant les stéréotypes sur le racisme et l'exclusion. Au moyen de jeux et d'activités de groupe, l'accent est mis sur l'intégration comme processus réciproque : chaque individu participe activement à construire une société diversifiée et porteuse d'avenir. De nombreuses facettes de ce processus sont abordées grâce au témoignage d'une personne réfugiée, collaboratrice de projet formation à l'OSAR. Elle y retrace les étapes de sa fuite jusqu'à son intégration en Suisse, sous le regard attentif et curieux des élèves.

Selon le rapport d'évaluation mené par la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (PH FHNW) et financé par la Fondation Mercator, la force du projet « Prisma » réside dans la mise en contact de jeunes du même âge aux parcours de vie très différents. Le projet permet en effet à des adolescent-e-s de se rencontrer, ce qui ne serait guère possible autrement, en raison des nombreux obstacles institutionnels et structurels. Les évaluations statistiques de l'OSAR confirment également ces résultats. La quasi-totalité des participant-e-s ont trouvé passionnant de passer une journée avec d'autres jeunes et ont déclaré connaître au moins une stratégie pour faire face aux préjugés grâce à l'atelier. Enfin, le projet « Prisma », les méthodes utilisées et l'expertise des intervenant-e-s les ont satisfait-e-s à hauteur de 85 pour cent.



16 cantons
16 cantons couverts
par les ateliers et
formations

Les jeunes réfléchissent ensemble aux étapes du processus d'intégration et à ce qu'elles et ils peuvent y apporter.
© iStock/Ridofranz

Collaboration fructueuse avec la Haute école de santé du canton de Vaud

Pour soutenir la formation des futur-e-s professionnel-le-s de la santé possiblement amené-e-s à travailler avec des personnes migrantes, l'OSAR a participé au printemps 2021 au projet pilote de la Haute école de santé du canton de Vaud (HESAV).



Les étudiant-e-s de l'HESAV et l'équipe Formation de l'OSAR réuni-e-s pour entamer la soirée pays. © Haute Ecole de Santé Vaud

Le nouveau module d'enseignement lancé par la HESAV sur les parcours migratoires propose une approche inédite et interdisciplinaire à ses étudiant-e-s en Bachelor pour leur permettre de mieux comprendre la prise en charge de personnes migrantes, d'en appréhender les défis et les besoins spécifiques. Dans ce contexte, l'OSAR a présenté trois modules préparés sur mesure : un jeu de simulation sur les enjeux de l'exil suivi du témoignage d'une personne réfugiée, une soirée d'information sur les principaux pays d'origine des requérant-e-s d'asile ainsi qu'un cours d'introduction sur les traumatismes, dont souffrent souvent les personnes réfugiées.

Dans l'ensemble, les participant-e-s ont manifesté un grand intérêt pour les thématiques abordées et ont fortement apprécié l'offre enrichissante et diversifiée de l'OSAR. Près de quatre cinquièmes des étudiant-e-s ont indiqué que les trois modules de l'OSAR avaient répondu à leurs attentes. Suite à ces retours positifs, la collaboration avec la haute école spécialisée pourrait être reconduite en 2022.

La nouvelle formation Fatigue de compassion répond aux besoins des professionnel-le-s du care

Environ un tiers des professionnel-le-s du « care » sont touché-e-s par la Fatigue de compassion. Un état de stress et d'épuisement, qui peut affecter durablement la santé mentale et physique des professionnel-le-s qui travaillent avec des personnes réfugiées dans les domaines du social et de la santé, si aucune attention particulière n'y est prêtée. Face à ce constat, l'OSAR a mis sur pied en 2021 une formation visant à prévenir ces symptômes, à reconnaître le phénomène et à offrir des outils pratiques aux professionnel-le-s. Réalisée pour la première fois en Suisse romande en 2021, la formation a reçu un écho favorable auprès des participant-e-s : elles et ils ont notamment souligné la qualité des informations transmises sur un thème peu connu et y ont trouvé l'opportunité de consacrer du temps à leur situation individuelle. En Suisse allemande, une formation similaire est proposée depuis longtemps, sous un angle toutefois différent, celui du stress. En 2021, elle a été réalisée une fois pour le tout public et une fois sur mesure auprès d'une organisation de bienfaisance. La quasi-totalité des participant-e-s disent avoir retenu des outils concrets et importants pour leur travail. Elles et ils ont particulièrement apprécié l'expertise des intervenant-e-s et les cas pratiques adaptés à leurs besoins.



90 %

des participant-e-s,

adultes comme jeunes, se sont dit-e-s satisfait-e-s des ateliers et formations suivis



172 ateliers et formations

dispensés, dont 51 à des jeunes et 121 à des adultes



4283

participant-e-s

aux ateliers et formations de l'OSAR, dont 2368 jeunes et 1915 adultes

Bilan

au 31 décembre 2021

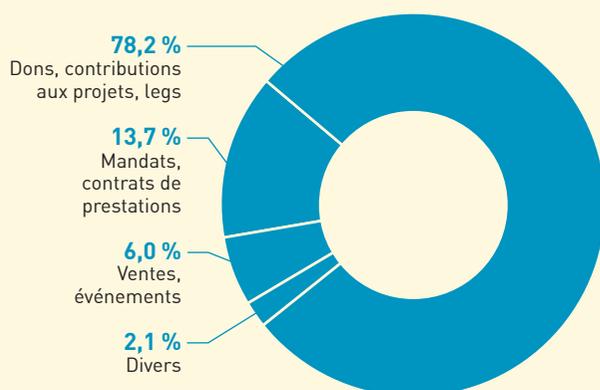
	2021 CHF	2020 CHF
ACTIFS		
Liquidités	11 468 691	9 777 302
Créances	2 658 225	4 150 111
Stocks	1	1
Actifs transitoires	353 305	181 259
Total des actifs circulants	12 087 822	10 373 573
<i>Immobilisations financières</i>		
- Prêts à des réfugiés	1 514	2 264
- Titres	2 030 455	2 546 136
Immobilisations corporelles	209 950	222 679
Immobilisations incorporelles	35 943	3
<i>Actifs immobilisés affectés</i>		
- Avoirs en banque	452 887	530 737
- Titres	100 000	100 000
Total des actifs immobilisés	2 830 750	3 401 819
Total des actifs	14 918 572	13 775 392
PASSIFS		
Engagements à court terme	270 548	142 538
Passifs transitoires	74 928	61 443
Provisions à court terme	121 779	136 295
Total du capital étranger à court terme	467 255	340 276
Provisions à long terme	-	-
Total du capital étranger à long terme	-	-
Fonds de produits (avec affectation limitée)	652 645	784 463
Fonds de fondation	552 887	630 412
Total du capital (fonds à affectation déterminée)	1 205 532	1 414 875
Réserves de réévaluation	160 000	160 000
Capital libre généré	12 629 085	11 545 241
<i>Capital lié (désigné) généré</i>		
- Développement de l'organisation	120 000	120 000
- Fonds du personnel	195 000	195 000
- Réserves de protection juridique	141 700	-
Total du capital de l'organisation	13 245 785	12 020 241
Total des passifs	14 918 572	13 775 392

La révision des comptes annuels 2021 a été effectuée par Loepthien Maeder Treuhand SA à Ittigen. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21.

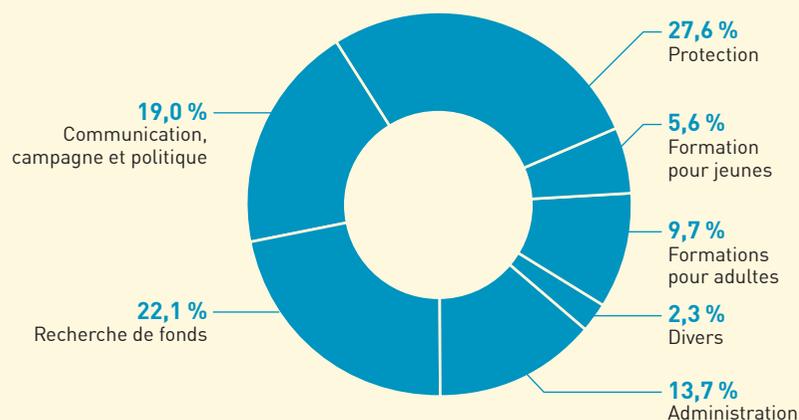
Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75. Ils sont aussi publiés sur notre site Internet.

Tous les montants des comptes annuels 2021 ont été arrondis au franc suisse supérieur ou inférieur. Il peut donc y avoir des différences insignifiantes dues aux arrondis.

Origine des fonds



Utilisation des fonds



Compte d'exploitation 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

	2021 CHF	2020 CHF
PRODUITS		
Produit des dons	5 972 960	5 624 788
Produit des mandats publics	1 044 745	2 862 420
Produit des prestations fournies	474 884	469 179
Total des produits	7 492 589	8 956 387
CHARGES		
Charges directes de projets		
Frais de personnel	2 977 033	3 616 304
Frais de matériel et de services	542 381	323 878
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	133 547	742 694
Frais d'entretien	476 656	446 139
Charges d'exploitation	65 744	53 504
Amortissements	9 129	161 335
Provisions	-10 411	-79 358
Total des charges directes de projets	4 194 079	5 264 495
Charges de recherche de fonds		
Frais de personnel	366 971	323 873
Frais de matériel et de services	1 012 421	983 747
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	8 920	4 176
Frais d'entretien	63 189	51 196
Charges d'exploitation	3 803	4 163
Amortissements	11 646	1 010
Provisions	-1 307	-7 137
Total des charges de recherche de fonds	1 465 644	1 361 029
Frais administratifs		
Frais de personnel	803 452	840 471
Frais de matériel et de services	7 591	19 513
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	586	-32
Frais d'entretien	71 141	69 330
Charges d'exploitation	26 284	204 305
Amortissements	2 454	2 638
Provisions	-2 798	-18 629
Total des frais administratifs	908 710	1 117 596
Total des frais	6 568 433	7 743 119
Résultat de l'activité opérationnelle	924 156	1 213 267
Charges financières	-42 142	-18 920
Produits financiers	41 071	38 454
Correction de valeur	-9 740	-8 001
Produits immobiliers	102 856	103 843
Produits financiers et immobiliers	92 045	115 376
Résultat sans résultat des fonds	1 016 202	1 328 643
Fonds affectés		
Fonds de recettes et fondations		
- Attribution à des fonds	-579 202	-600 775
- Produit de capital désigné	-521	-523
- Utilisation de fonds	789 065	525 217
Résultat des fonds	209 342	-76 080
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	1 225 544	1 252 563
Proposition d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation		
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital libre généré	-1 083 844	-1 252 563
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital lié (désigné) généré	-141 700	0
Total d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation	-1 225 544	-1 252 563
Résultat annuel après attribution/prélèvement	0	0

But

L'OSAR s'engage en faveur d'une Suisse qui protège efficacement les personnes réfugiées, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture.

Comité et organisations membres

Le comité de l'OSAR a tenu six réunions en 2021. Lors de son assemblée annuelle le 20 avril 2021, l'OSAR a désigné un nouveau comité, composé des membres suivants :



- **Lukas Flückiger** (président), directeur d'école depuis 2021 et anciennement directeur de l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut Suisse



- **Caroline Morel** (vice-présidente), responsable du secrétariat national à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO et membre du comité d'Insertion Suisse



- **Manuel Breiter**, responsable de la migration et de l'intégration à l'Armée du Salut Suisse et membre de la direction de la Plateforme PLAK



- **Anne Poffet**, responsable du Bureau d'insertion professionnelle à l'Office de l'asile, État du Valais



- **Dalia Schipper**, propriétaire de l'entreprise skillswork GmbH, présidente de la Communauté juive de Berne (JGB) et membre du comité d'« Association Equilibre »



- **Ulrich Stürzinger**, retraité, de 2007 à 2017 chef de la section Nouveaux États membres de l'UE à la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Du 1^{er} janvier au 20 avril 2021, le comité était composé des membres suivants, en plus de Lukas Flückiger (président) et Caroline Morel (vice-présidente)

- **Bruno Bertschy**, responsable du secteur Projets en Suisse à Caritas Suisse
- **Alexandra Karle**, directrice à Amnesty International Suisse
- **Carmen Meyer**, responsable de la division suisse à l'Entraide Protestante Suisse (EPER)
- **Sandra Montagne**, responsable du service asile et intégration à l'Union suisse des comités d'entraide juive (VSJF)

Au total, dix organisations sont membres de l'OSAR :

- Amnesty International Suisse
- Armée du Salut Suisse
- Caritas Suisse
- EPER
- OSEO
- VSJF
- Croix-Rouge du Liechtenstein (LRK) *
- Service Social International (SSI) *
- Flüchtlingshilfe Liechtenstein (FHL) *
- Zürcher Beratungsstelle für Asylsuchende (ZBA) *

Depuis 2021, l'adhésion à l'OSAR est non seulement ouverte aux institutions, mais aussi aux personnes privées.

(* Rejointes le 20 avril 2021)

Direction générale et secrétariat

La direction générale est composée des membres suivants :

- **Miriam Behrens** (directrice)
- **Christoph Hess** (responsable du département Finances, Personnel et Administration)
- **Oliver Lüthi** (responsable du département Communication)
- **Seraina Nufer** (co-responsable du département Protection)
- **Beat Von Wattenwyl** (co-responsable du département Protection jusqu'à fin octobre 2021)
- **Barbara Roedlach** (responsable du département Formation)

L'OSAR dispose d'un secrétariat basé à Berne et d'une antenne régionale à Lausanne. Au 31 décembre 2021, l'organisation employait 46 collaboratrices et collaborateurs pour un total de 33,2 postes à plein temps. En outre, l'OSAR employait 28 personnes dans le cadre de projets : des personnes réfugiées reconnues de divers pays d'origine ainsi que des collaboratrices et collaborateurs qualifié-e-s en gestion de projet.

Impressum

Éditeur : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
Weyermannsstrasse 10, Case postale,
3001 Berne

Tirage : 25 000 exemplaires
Rédaction : Karin Mathys (responsable),
Miriam Behrens, Barbara Graf, Lukas
Flückiger, Alexandra Geiser, Frederik

Kok, Oliver Lüthi, Peter Meier, Adriana
Romer, Adrian Schuster.
Traductions : Apostroph Bern AG, Sabine
Dormond

Mise en page : Baptiste Babey, Berne
Impression : rubmedia AG, Wabern/Berne
Fabriqué à partir de papier 100% recyclé



Hamed Rezaii est en deuxième année d'apprentissage en informatique. Il espère un jour devenir indépendant et fonder une famille. © Djamila Grossman



Merci

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous font confiance et apportent à l'OSAR le soutien financier et moral dont elle a besoin pour son travail. Les personnes privées, les organisations membres et les membres individuel-le-s, élèves et enseignant-e-s, institutions, paroisses et synagogues, autorités, fondations et entreprises qui nous soutiennent peuvent compter sur le grand professionnalisme de l'OSAR.

De nombreuses organisations, entreprises et institutions ainsi que des cantons et des communes ont soutenu l'OSAR par des contributions importantes :

Alois und Irma Weber-Goldinger-Stiftung, Rickenbach b. Wil • Brack CH AG, Mägenwil • Bruba Immobilien Anstalt, Balzers • Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung, Ibach • David Bruderer Stiftung, Uitikon Waldegg • Dr. Georg und Josi Guggenheim-Stiftung, Zürich • Fondation Alfred et Eugénie Baur, Genève • Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Pully • Fondation Pierre Demaurex, St. Sulpice • Frei + Krauer AG, Rapperswil SG • Kanton Aargau, kantonales Integrationsprogramm KIP • Kanton Zürich, gemeinnütziger Fonds der Bildungsdirektion • Kirschner-Loeb-Stiftung, Zürich • Lagrev Stiftung, Zürich • Marinitri AG, Baar • Max Wiederkehr-Stiftung, Zürich • Rütli Stiftung, Luzern • Scherler AG, Bern • Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne • Stiftung Dr. Valentin Malamoud, Chur • Stiftung Fredy und Hanna Neuburger-Lande, Zürich • Stiftung Mercator Schweiz, Zürich • Stiftung Temperatio, Maur • The Wyss Foundation • Züger Frischkäse AG, Oberbüren

Nous adressons également nos remerciements au :

Secrétariat d'État aux migrations, Département fédéral de justice et police, Berne • Département de la sécurité humaine, Département fédéral des affaires étrangères, Berne • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Berne

Nous exprimons également notre profonde gratitude à l'égard de celles et ceux qui ont décidé de faire un legs à l'OSAR l'année dernière. Un grand merci aussi à celles et ceux qui ne souhaitent pas être nommés.

Avançons
ensemble avec
les personnes
réfugiées.



Les formations de l'OSAR sont certifiées par le label eduQua. Ce dernier contribue à garantir la qualité des offres de formation continue en Suisse.



L'OSAR porte le label de qualité ZEWO, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.



Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Weyermannsstrasse 10
Case postale, 3001 Berne,
Tél. 031 370 75 75
www.osar.ch, info@osar.ch
CP don: 10-10000-5

